

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

## COURRIER DE ROANNE

HEBDOMADAIRE, POLITIQUE, INDÉPENDANT

BONNEMENTS : Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. 50 c.  
 INSERTIONS : Réclames, la ligne 25 c. — Annonces, la ligne, 15 c.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois, et sont considérés comme continués, sauf réception d'avis contraire.

RÉDACTEUR EN CHEF : E. CRITOT

Les annonces judiciaires et légales seront dorénavant insérées dans n'importe quel journal du département, au choix des intéressés, en se conformant aux prescriptions de la loi.

BUREAUX : rue Traversière, n° 3 au 1<sup>er</sup>.  
 ouverts de 9 à 11 heures du matin, et de 3 à 5 heures du soir.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser au rédacteur en chef. Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

## Aux Electeurs de la section du Nord.

Bien que le quartier du Nord soit le seul, dans la ville, qui ne nous ait pas donné un succès décisif; nous n'hésitons pas à le remercier vivement d'avoir enfin rompu avec son déplorable système d'indifférence et d'abstention.

Beaucoup d'électeurs, il est vrai, n'ont pas pris part au vote :

Mais cette fois, la proportion entre les votants et les abstentionnistes au Nord, est à peu près celle que nous trouvons dans les autres sections : C'est un grand progrès relatif.

Toutefois ce n'est pas encore assez.

Quelques voix ont manqué pour rendre définitif le scrutin du 30 avril, il faut donc que les indifférents se remuent; il faut que ceux qui prennent intérêt à la lutte électorale s'adressent à tous leur amis, aux personnes qu'ils connaissent et les déterminent à voter.

Ce n'est pas, il est vrai, une condition absolument indispensable de succès, puisqu'un second tour la majorité suffit; mais il serait regrettable qu'en présence d'une ville qui, tout entière, a voté avec tant d'empressement et d'unanimité pour la liste républicaine, le seul quartier du nord eût l'air de bouder et de se désintéresser d'une question aussi capitale que celle du renouvellement du conseil municipal.

Il ne faut pas que l'on dise que dans ce quartier, on comprend moins ses droits et le parti qu'on en peut tirer, que dans les autres parties de la ville; il ne faut pas que les électeurs des sections des faubourgs, par exemple, puissent faire honte à leurs camarades du Nord de leur coupable indifférence.

Et maintenant, électeurs du Nord, pour qui voterez-vous ? Il y a des hommes qui vous diront de voter contre l'Alliance Républicaine, et pour nos adversaires, parce que leur liste est celle des honnêtes gens.

Eh bien ! voyez les résultats du 30 avril dans les autres quartiers : Au faubourg Clermont, combien trouvez-vous de ces prétendus honnêtes gens qui aient voté contre nous : ils sont 20 au milieu d'une population de plus de 2,000 habitants.

Aux Planches; ces honnêtes gens sont au nombre de 16 :

Mais il n'en est pas un d'entre vous qui ne connaisse et ne puisse désigner plusieurs centaines de braves et honnêtes personnes dans ces quartiers; vous voyez donc bien qu'ils mentent lorsqu'ils prétendent avoir la spécialité de fabriquer des listes de candidats à l'usage des honnêtes gens.

Mais laissons cela, nous ne voulons pas, comme nos adversaires, assurer le succès de nos candidats, en injuriant les leurs.

Nous nous bornerons à vous demander : Quel est la liste dont le succès vous sera le plus profitable.

L'une, celle de nos adversaires, représente l'idée monarchique, la continuation de l'empire sous un nom ou sous un autre, la commune sous la tutelle de l'administration.

L'autre, celle de l'Alliance républicaine, celle que nous vous recommandons, représente l'idée républicaine, l'affranchissement communal.

Entre ces deux listes pouvez-vous hésiter ?

N'est-il pas évident que la suppression de la monarchie et la simplification du mécanisme administratif peuvent, seules, permettre de faire face aux dépenses actuelles et de rendre bientôt, moins écrasant, ce budget qui vous enlève la meilleure part de votre salaire ?

N'est-il pas évident qu'il est tout aussi logique de réclamer pour une ville les franchises municipales que de demander pour tout citoyen le droit d'administrer lui-même ses affaires.

C'est donc uniquement à votre bon sens que nous nous adressons pour vous inviter à voter pour :

MM. Servajean, Pouilloux, Marcel Boussand, et Steinbrener, et pour être plus précis, ce que nous vous demandons, en ce moment, c'est de voter pour vous et pour vos propres intérêts.

Aussi, nous attendons avec confiance le résultat du nouveau scrutin dans la section du Nord, persuadés que vous avez compris que vous deviez vous joindre à vos camarades des autres quartiers, pour faire triompher dans toute la ville le parti de la République, celui qui veut vos franchises municipales.

Em. CRITOT.

L'événement qui domine la semaine est le résultat des élections municipales du 30 avril.

Le *Moniteur des Communes* est obligé de convenir, lui-même, que ce résultat, s'il est favorable au maintien de l'ordre, n'en est pas moins très-hostile à un revirement réactionnaire.

Le ce langage nous pouvons conclure que les votes de dimanche dernier ont rendu le gouvernement de Versailles quelque peu soucieux.

Et comment en serait-il autrement ?

La protestation est générale.

Ainsi, dans les départements de la Drôme, de la Loire, de l'Ardeche, de l'Isère, de la Côte-d'Or, du Gard, de l'Hérault, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, de la Loire-Inférieure, de la Gironde, de Saône-et-Loire, de l'Ain, du Doubs, du Puy-de-Dôme, du Jura, de la Nièvre, de la Haute-Garonne, etc., etc., le parti républicain a fait accepter ses candidats en totalité ou en majeure partie par toutes les communes importantes.

Cette fois, comprendra-t-on à Versailles qu'il faut nous accorder et le maintien de la République et les franchises communales.

Où bien l'aveuglement est-il si grand que l'on provoque un conflit entre les villes et l'Assemblée nationale, et cela, au moment, où réunissant toutes les forces dont on dispose, on ne peut arriver à faire franchir par les troupes versaillaises l'enceinte de Paris.

Nous allons bien le voir; et au moins nous saurons si nous avons à faire à des hommes qui se font simplement illusion sur l'opinion publique, ou à des gens qui ont complètement perdu la raison. E. C.

## Nomination des maires.

M. Thiers va bientôt recueillir les fruits de son déplorable aveuglement : A la rigueur, on peut dans une ville, quelle que soit son opinion, avoir et garder un maire nommé par le pouvoir, si ce maire ne doit être que le représentant de la loi.

Mais on ne peut pas garder un maire dans une ville démocratique, si ce maire doit être l'agent d'un gouvernement hostile à la démocratie, et, par suite, à la population. Bonaparte pouvait nommer les maires et les maintenir :

Pourquoi ?

C'est que n'accordant ni la liberté de la presse ni le droit de réunion; il était à la démocratie ses deux plus puissants moyens d'action et que sous son règne, il était extrêmement difficile de faire passer aux élections; une majorité hostile : Si les prévisions du pouvoir étaient déçues, ce n'était qu'un échec isolé auquel il portait remède par la nomination d'une commission :

Mais aujourd'hui la situation est bien différente : La libre discussion a fait échouer dans un grand nombre de communes les soutiens du gouvernement de Versailles; et il est radicalement impossible à M. Thiers de tenir rigoureusement la main à l'exécution de la loi, à moins de provoquer un conflit dangereux pour lui :

M. Thiers, a montré fort peu de sagacité et d'intelligence politique en réclamant, à son profit, la nomination des maires dans les communes de quelque importance : Se rappelant tout le parti que l'Empire a tiré de cette prérogative, il a fait de cette clause une condition d'ordre : Mais, nous le répétons, l'Empire appuyait cette mesure despotique de précautions préventives qui en assuraient le succès. Tout, au contraire, M. Thiers, se trouve à avoir entre les mains qu'une prérogative qui, isolée, devient absolument dérisoire, et peut être la source des plus sérieux dangers :

El veut-on un exemple qui vienne fortifier cette opinion ?

A Roanne, sous l'Empire, où l'on ne pouvait s'éclairer par les réunions publiques ou privées et par la presse, pendant vingt ans la population a voté pour une majorité réactionnaire; l'Empire faisait en grande partie la liste des candidats et choisissait ensuite le maire : Il n'y avait là rien qui pût faire naître un conflit : Tout se passait logiquement.

Aujourd'hui on discute les hommes et les choses; le parti républicain l'emporte en entier; il blâme la conduite de M. Thiers :

où le chef du pouvoir exécutif prendra-t-il son maire ? Si, par exemple, nous nous sommes entendus pour que personne n'accepte un mandat confié par le gouvernement, et si cette entente s'est produite dans toutes les villes où la démocratie a triomphé comment M. Thiers appliquera-t-il sa loi ? Croit-il que la prérogative qu'il réclamait avec tant d'instance ne va pas le gêner beaucoup plus qu'elle ne lui servira, et n'a-t-il pas lieu de craindre que ce qu'il croyait être une condition d'ordre, ne devienne par lui une condition de désordre et ne lui fasse une situation ridicule ?

Dès que nous avons eu connaissance de la loi municipale, nous l'avons dit : La nomination des maires par le pouvoir, est, dans les circonstances actuelles, d'une impossibilité radicale :

Il n'y a qu'un cas, et un seul, où le pouvoir puisse, sans risques de se compromettre d'une façon humiliante, établir, par un article de loi, qu'il se réserve de choisir lui-même les maires.

C'est lorsque par la suppression de toutes les libertés, par l'abaissement systématique de la population, par des manœuvres électorales; il a entre ses mains et à l'avance, le résultat du scrutin :

Mais avec des élections libres; vouloir appliquer la loi municipale actuelle, c'est de la démence !

Il y a un instant, nous prenions un cas extrême, celui d'un conseil complètement hostile aux tendances versaillaises : Soyons moins exclusif, si l'on veut.

A Saint-Etienne, sur 36 candidats présentés par le parti républicain, 34 seulement ont passé; ou M. Thiers va-t-il choisir son maire ? Est-ce parmi les 2 conseillers qui partagent son opinion : Mais quelle étrange mine cet élu du gouvernement ne va-t-il pas faire au conseil ! Seul contre les élus de l'immense majorité de la population, quelle influence a-t-il ? Et supposons que la population soit hostile à la loi municipale, que les conseillers républicains s'entendent pour faire pièce à ce maire qui n'est pas des leurs, qu'ils le contrecarrent systématiquement, que va-t-il donc faire de son mandat ?

Le plus mauvais tour que la Chambre pouvait jouer à M. Thiers était de lui accorder l'article qu'il demandait; et M. Thiers ne va pas tarder à s'en apercevoir.

Nous craignons fort pour lui que tous les conseils municipaux républicains nouvellement élus, et ils sont nombreux, très-nombreux; ne se donnent le mot pour rendre insoutenable la situation des maires nommés par le pouvoir : Cela est très-facile, n'est pas dangereux et est à la portée des conseillers les plus timides :

Que va faire ce malheureux M. Thiers ? Toujours avec sa loi municipale ?

Il va nommer des commissions ?

Ce sera bien scabreux et peu pratique : On nomme une commission dans une ville, dans deux, dans trois, dans quatre tout au plus; mais en nommer d'un seul coup dans plus de deux cents communes; ce n'est plus une mesure, c'est pour appeler les choses par leur nom, UNE RÉVOLUTION.

Pauvre M. Thiers ! Quelle impasse !

Il y a des gens qui succombent, faute de pouvoirs assez étendus; M. Thiers, au contraire, en a trop, et c'est ce qui le perdra :

Le chef du pouvoir exécutif n'échappera pas à sa destinée.

Cet homme mourra d'un excès de gloutonnerie politique.

Em. CRITOT.

## AU TRAVAILLEUR DES CAMPAGNES

Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours, manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde ? Qu'importe que l'oppresser ait nom : gros propriétaire ou industriel ? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. A toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.

Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre jour-

nalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et tu le crois. Mais ouvres donc les yeux et regardes autour de toi; regarde-toi toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux; tu as toujours travaillé; tous tes jours se sont passés, la bêche ou la faucille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as pas même un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous tes gains ont passé à élever péniblement des enfants, que la conscription va te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la même vie de bête de somme que tu as menée, et finiront comme tu vas finir, misérablement, car, la vigueur de tes membres s'était épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail; tu chagrineras tes enfants du poids de ta vieillesse et te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos et courbant la tête, d'aller mendier de porte en porte l'aumône méprisante et sèche.

Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas ? Tu vois donc bien que l'on te trompe; car s'il était vrai que la propriété est le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui as tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquiescer — ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux, qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs, les travailleurs sont des pauvres, — et restent pauvres. C'est la règle; le reste n'est que l'exception.

Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, que tu accuses sur la foi de gens intéressés à te tromper, voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs. Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et pour rien, attendu que la science humaine est le bien commun de tous les hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie que les yeux pour voir.

Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple et qui engraisse de plus sa famille et ses favoris; Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20,000, 30,000, 100,000 fr.; donnant à manger à un homme, en une seule année, la fortune de plusieurs familles; et qu'avec cette économie on établisse des asiles pour la vieillesse des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paye pas un sou d'impôt; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paye rien encore; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les richards.

Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs, et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui payent les cinq milliards de la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France.

Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, écoute bien ceci, travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suiez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien; ce que Paris veut, en fin de compte, c'est LA TERRE AU PAYSAN, L'OUTIL A L'OUVRIER, LE TRAVAIL POUR TOUS.

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit : les Parisiens, les socialistes, sont des partages. Eh, bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela ? Ne sont-ils pas des partages ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres ? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier : Au voleur ! et dévaler tandis qu'on arrête le volé ?

Où, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. A chacun le sien; le travail pour tous. Plus de très-riches ni de très-pauvres. Plus de travail sans repos, plus de repos sans travail. Cela se peut; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible. Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront, quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupés par les oisifs.

Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foires et marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentes et des redevances, que la grande Révolution n'a pas toute emportées, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que

pour l'ouvrier. Ces généraux qui l'attaquent en ce moment, ce sont les généraux qui ont trahi la France. Ces députés, que vous avez nommés sans les connaître, veulent nous ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de misère restera sur votre cou et passera sur celui de vos enfants. Aidez le donc à triompher, et, quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles — car il y aura des révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accomplies : — LA TERRE AU PAYSAN, L'OUTIL A L'OUVRIER, LE TRAVAIL POUR TOUS.

LES TRAVAILLEURS DE PARIS.

Nous ferons suivre cette proclamation d'une simple observation : C'est qu'elle serait mieux adressée au paysans de 89 qu'à ceux de 1871 : Ce n'est pas précisément de la misère que souffrent nos campagnes. La République qui les ronge, c'est uniquement l'ignorance :

Em. CRITOT

EVÉNEMENTS DE LYON.

JOURNÉE DE LUNDI MATIN

On lit dans le Progrès :  
Depuis hier au soir l'on se bat à la Guillotière, et les victimes sont déjà nombreuses. Nous ne savons quel en est le nombre du côté des civils, mais nous apprenons que la troupe compte déjà, ce matin, une vingtaine de blessés et plusieurs morts.  
Vers quatre heures du matin, des soldats reconduisaient en ville un commandant du train de l'artillerie qui venait d'être gravement atteint par une balle, étant à la tête de ses troupes sur le cours de Broches.  
Un instant avant, le gardien du pont de l'Hôtel-Dieu voyait passer deux civils, dans lesquelles on emportait deux dames blessées. Ces dames qui, nous dit-on, étaient allées, hier voir des parents à la Guillotière et n'avaient plus pu rentrer en ville, voulurent, ce matin, essayer de revenir chez elles, mais elle n'eurent pas plus tôt mis le pied dans la rue, qu'elles furent atteintes par les balles, elle se sont trouvées prises entre le feu de la troupe et de la barricade. Une de ces dames a reçu une balle en pleine poitrine, et sont été désespérés.  
Les balles de l'insurrection arrivent jusque sur le quai de l'Hôtel et le quai de la Charité. Le bureau de tabac quiest à l'extrémité du quai de l'Hôtel, au débouché du pont de la Guillotière, en a reçu deux dans sa devanture.  
Quelle est exactement la situation de l'insurrection ? Nous ne sommes, à cet égard, renseigné que par le bruit public. Nous avons voulu, vers quatre heures du matin, essayer d'arriver dans le quartier de la mairie, qui est le point central de l'insurrection, en prenant une voie détournée et passant par le pont de l'Hôtel-Dieu, la rue de la Part-Dieu et le cours Bourbon.

Arrivé à l'extrémité du pont de l'Hôtel Dieu, nous avons été avertis par le gardien qu'il était inutile d'essayer de passer rue Part-Dieu, une barricade ayant été élevée cette nuit dans la rue et que quiconque essaierait de franchir le passage, recevrait probablement une décharge des hommes de la barricade. Le cours Bourbon étant également barricadé, nous avons dû renoncer à notre entreprise d'arriver jusqu'à la place de la mairie.

C'est sur ce point, d'après les renseignements qui nous sont donnés, que le combat est le plus vif. Là, depuis hier sept heures du soir, les insurgés et la troupe n'ont cessé d'échanger des coups de fusil. La troupe tire de temps à autre quelques coups de canon, mais on nous assure que c'est à blanc et seulement comme signal d'alarme.

Au début du combat, hier au soir, une barricade avait été élevée à l'entrée de la place du Pont, pour intercepter le cours de Broches, elle était faite avec les pavés de la chaussée et peu forte ; elle a été enlevée par la troupe qui s'y est ensuite embusquée pour dominer la place du Pont et les insurgés.  
Ces-ci ont construit une barricade, plus forte que la première, à la hauteur de la brasserie Comromp, sur le cours de Broches. Cette barricade s'appuie sur une barricade de la rue de la Vigilance. Il y a aussi des barricades dans la Grande-Rue, dans la rue de la Vierge et dans la plupart des rues qui aboutissent à la place.

Dans les rues qui ne sont pas barricadées, les insurgés postés aux fenêtres ou derrière les cheminées peuvent faire un feu plongeant sur les troupes qui essaieraient de passer par ces rues.  
Les troupes sont massées sur le cours de Broches, qu'elles occupent jusqu'à la place du Pont, et sur le quai de la Vitriolerie ; elles occupent aussi la place des Squares.

Voilà, à quelques détails près, quelles sont les positions respectives des insurgés et de la troupe.

Il nous reste à noter les circonstances qui ont précédé le commencement des hostilités. Nous avons arrêté notre récit des événements d'hier au moment où l'on battait, dans le quartier de la mairie, le rappel du 21<sup>e</sup> bataillon ; il était alors une heure et quart.

Vers trois heures, le rappel a cessé de battre. Il n'y a guère que les partisans de l'abstention obligatoire qui ont répondu à l'appel.

Le contingent des dissidents groupés devant la mairie peut-être de 80 à 100 gardes nationaux. La mairie est au pouvoir des insurgés qui y perpétrent solennellement leurs décrets. De vives discussions agitent les groupes dans la foule des curieux qui est considérable. Par moments, elles sont apaisées par ce cri magique : Enlevez-le ! enlevez-le !

Vers quatre heures, la fenêtre placée au-dessus de la mairie s'ouvre à deux battants, un sous-lieutenant de la garde nationale y apparaît ; il donne lecture aux insurgés d'une motion d'urgence en faveur de la Commune de Paris (Applaudissements prolongés.)

Un orateur civil lui succède et déclare que, dût la ville ne pas répondre au mouvement, la Guillotière se fera gloire de le poursuivre, et déclare en outre, au nom du droit communal, nulles et non avenues les élections provoquées en France par l'Assemblée de Versailles.

En vertu du même droit, il prononce la destitution du maire de la Guillotière. M. Crestin, et arrête qu'il sera remplacé immédiatement par une commission de cinq membres qu'il propose de nommer par le mode de l'acclamation.

Un incident assez piquant égale cette opération : à l'annonce de l'un des noms, parfaitement inconnu de tous, les insurgés restent muets. « Citoyens ! s'écrie l'orateur, veuillez donner plus d'énergie à votre approbation ! » L'on applaudit en masse et le nom passe.

La commission nommée, l'orateur déclare solennellement que la Guillotière est, dès à présent, érigée en Commune, et quelle fera ses élections quand bon lui semblera. (Bravos frénétiques.)

Vers quatre heures et demie, l'orateur se retire et les feux croisés d'opinions, les épithètes colorées de mouchards, vendus, etc., se heurtent dans les groupes. Tout à côté de nous, un inconnu approuve le mouvement ; M. Briolou proteste contre cette fautive théorie et dit qu'il se commet là une usurpation de droit et un abus de pouvoir, il lui est vivement répliqué, le conseiller tient ferme, il est ré-

connu par un insurgé, enlevé par quinze hommes et fourré au poste de la mairie.

Après maintes marches et contre-marches, nous pénétrons dans le cénacle de la commission et nous protestons énergiquement auprès du capitaine Bourret contre l'arrestation qui vient d'avoir lieu.

Le citoyen Bourret nous met en rapport avec l'orateur civil, qui paraît être la cheville ouvrière du mouvement, lui exposant notre cas en réclamant comme une mesure de justice la mise en liberté de M. Briolou. Il nous est répondu que M. Briolou sera gardé comme otage, et que du reste il ne lui sera fait aucun mal.

M. Briolou est maintenu prisonnier. Nous descendons dans la rue. Quelques adhérents du 2<sup>e</sup> bataillon, 60 environ arrivent, et se joignent aux insurgés ; ils sont l'objet d'une ovation.

A quatre heures trois quarts, un insurgé propose de pousser une pointe jusqu'aux Terreaux. Cette proposition est accueillie avec un froidier marquée.

A cinq heures, rien de nouveau à l'horizon. Sauf l'arrestation de M. Briolou, le mouvement jusque-là a été complètement pacifique.

Nous regagnons la rive droite du Rhône et trouvons le quai de la Charité occupé par un groupe de cavalerie.

Le bruit commence à circuler dans la foule que Crouzat va agir et fait diriger vers la Guillotière quelques bataillons de ligne et de chasseurs appuyés par l'artillerie.

Peu de temps après, un bataillon du 38<sup>e</sup> de ligne arrive pour faire évacuer la mairie par les dissidents. Ceux-ci résistent carrément, le commandant ordonne alors à ses soldats de faire feu. Ceux-ci mettent la crosse en l'air. Voyant ce mouvement, le commandant brise son épée en deux.

Le bataillon qui a refusé de tirer reprend alors le chemin de la caserne, mais il est ensuite remplacé par les chasseurs de Vincennes. L'attitude de cette troupe est moins pacifique que celle du bataillon de la ligne. Deux ou trois coups de feu tirés sur les chasseurs sont le signal d'une riposte effroyable de la part de ceux-ci.

Dès ce moment la fusillade n'a pas discontinué des deux côtés. Vers dix ou onze heures, le préfet Valentin, qui était allé se placer à côté du général Crouzat au-devant des troupes, a essuyé le feu des insurgés et a eu la main traversée par une balle. Il est soigné à l'hôpital en ce moment.

Plusieurs blessés ont été transportés à l'hôpital et en même temps deux cadavres.  
Au moment où nous allons mettre sous presse ce triste récit de la guerre civile, la lutte continue.

Jusqu'ici cette déplorable lutte a été coalisée, on ne s'est point battu ailleurs qu'à la Guillotière ; mais il y a eu, nous dit-on, dans la nuit, quelques tentatives pour soulever la population de la Croix-Rousse. Le rappel a été battu, et des émissaires sont allés frapper aux portes des ouvriers pour les entraîner.

En ce moment des barricades commencent, nous dit-on, à s'élever sur plusieurs points de la Croix-Rousse.

Hier, on avait voté tranquillement à la Croix-Rousse, où aujourd'hui l'insurrection paraît devoir s'implanter.

Les quartiers du centre de la ville n'ont pas été troublés cette nuit. Les gardes nationaux sont en grand nombre à l'hôtel-de-ville, au grand théâtre, à la Bourse, Perrache est occupé militairement.

A huit heures du matin, nous nous sommes rendus au point central de l'émeute par le pont de l'Hôtel-Dieu et le cours Bourbon. Les hostilités sont complètement suspendues. Un calme relatif sur le champ de bataille. Quelques querelles dans les groupes, quelques injures, quelques cris de fureur, et c'est tout ce qui semble survivre des ardeurs du combat.

La troupe est complètement maîtresse du théâtre primitif de l'insurrection ; des fractions mêlées de divers corps sont campées sur la place de la mairie. L'on y remarque des chasseurs, des troupes de ligne et de la cavalerie.

Le milieu de la place est occupé par de l'artillerie. Quelques mitrailleuses, quelques canons sont braqués sur les diverses artères du quartier.

La circulation et même le passage sur la place sont interdits. L'on peut remarquer de loin deux effroyables balafres produites par des boulets à la façade de la mairie : l'un a porté en plein mur, l'autre a fait une écornure aux croisées des fenêtres.

Certaines maisons sont criblées de balles. Une, entre autres, située cours Bourbon, et dont le rez-de-chaussée est occupé par une pharmacie, a été particulièrement ravagée. Une fenêtre du premier étage a deux vitres perforées, et le mur porte de nombreuses dégradations. Une balle a vrillé juste au milieu l'imposte de la porte du pharmacien et percé sa devanture un peu au-dessus.

Un soldat que nous interrogeons nous dit que les coups de feu des insurgés sont surtout partis des fenêtres, et que dans la nuit la flamme seule du coup leur indiquait où ils devaient tirer. Il nous affirme que la troupe a tiré sept coups de canon à blanc et sept autres « pour de bon. »

A ce moment, passe sur le cours de Bourbon un brancard fermé qui porte à l'Hôtel-Dieu une victime de plus. A travers les rideaux à demi fermés, l'on entrevoit une face hâve, effarée, une main et des linges ensanglantés. Une femme suit le convoi en pleurant. C'est affreux.

Nous regagnons Lyon vers neuf heures et demie, par le pont de l'Hôtel-Dieu. Une foule grondante stationne autour de la Morgue, où deux cadavres viennent d'être déposés.

Nous y pénétrons, et sur les dalles nous voyons les corps inertes jaunes, pleins de boue et de sang, de deux grands et vigoureux gaillards, dont l'un a reçu une balle en pleine poitrine et l'autre un peu au-dessus du nombril.

Midi, une foule considérable se presse au grand Hôtel Dieu, afin de reconnaître les morts déposés sous les arceaux, au nombre de quatorze, parmi lesquels se trouvent deux femmes, un chasseur à pied, un garde nationale, des civils, parmi ceux-ci un vieillard ayant une jambe de bois. Les blessés sont au nombre de vingt-cinq.

Lundi deux heures du soir.

Les hostilités suspendues ce matin, à la Guillotière, n'ont pas été reprises. La troupe est maîtresse de la plupart des positions occupées par les insurgés, hier au soir.

Cependant, quelques rues étroites, sur les derrières du 8<sup>e</sup> arrondissement, n'ont pas encore été fouillées par la troupe. Les insurgés se sont, dit-on, retirés dans ces rues d'un accès difficile. Nous n'avons pu vérifier nous-même ces on-dit qui circulent dans le public.

La circulation est toujours interdite sur le pont les personnes qui s'en vont de la Guillotière à Lyon.

En ville, l'émotion n'est pas entièrement calmée. Les bruits les plus sinistres s'accroissent. On parle d'un soulèvement ce soir à la Croix-Rousse. Pas de troubles jusqu'à cette heure aux Terreaux. Un arrêté qui sera publié ce soir ordonne le désarmement des quatre bataillons de la garde nationale du 3<sup>e</sup> arrondissement.

Mardi le calme est complètement rétabli.

La guerre civile aura un terme.

La France arrivera à se constituer.

Aucune restauration dynastique n'est plus à craindre par les républicains, ni à espérer par les non républicains.

On peut être en République lors même que le nombre des républicains nés ne représente guère à l'origine que la minorité du pays.

Le républicain qui se fait royaliste est un renégat ou un vendé ; le monarchiste qui se fait républicain se rachète lui-même : c'est un converti.

La conversion des monarchistes aux idées républicaines est d'autant plus naturelle et louable que les dynasties sont toutes tombées sans espoir de retour.

Henri V n'est pas plus possible que Vercingétorix, Napoléon IV que Malet. Quant au parti orléaniste, il n'a ni troupe ni officiers combattant ; il ne compte que des intendants sédentaires et dodus. La France ne prendra pas modèle sur l'Espagne : elle n'ira pas qu'à commander un roi à la famille des Amédées. La France restera République.

Qu'elle sera la République française ?

La République une et indivisible a fait ses preuves. Autoritaire, préfectorale, despotique, anti-républicaine, la République une et indivisible, divisée en 85 départements avec 85 préfets, fait de la France un collège. Si on n'est pas pion, on est écolier. Ce n'est pas une République, c'est un prologue aux coups de main, aux coup d'Etat, aux 18 brumaire et aux 2 décembre.

La République sociale, ce n'est pas seulement de l'inconnu, c'est de l'inimaginable. Personne n'en sait rien. Le plus ancien, le plus sincère, le plus studieux des socialistes, M. Louis Blanc lui-même, l'a reconnu : le socialisme est un problème à étudier. Commençons donc par l'étudier ; quand on l'aura étudié et qu'on saura ce qu'on veut, alors, mais seulement alors, on décidera si on veut la République sociale.

Reste la République fédérale. En quoi consiste-t-elle ?

D'après la déclaration au peuple français lancée le 19 avril par la commune, on pourrait croire que la République fédérale doit réaliser la fédération des communes.

Il y a 36,000 communes ; donc le congrès fédéral sera occupé par 36,000 membres. Cette conception est absurde. C'est une monstrueuse chimère qui ne saurait parvenir même à une ébauche de réalisation, comme le dit justement M. Henri Martin.

Non la République fédérale n'est pas la fédération des communes.

Votre idéal, nous écrivait naguère M. Henri Martin, est une des grandes formes de la société politique (Siècle du 27 avril).

Quel est cet idéal ? C'est la confédération telle qu'elle se pratique en Amérique et en Suisse.

Ni en Amérique ni en Suisse, on n'a songé à confédérer des communes ; en Suisse, on a confédéré des cantons ou petits Etats ; en Amérique, des Etats ou grands cantons.

La confédération helvétique à deux millions et demi d'habitants, les cantons sont petits. Les Etats-Unis d'Amérique comptent trente-six millions d'habitants, les Etats sont grands.

En France, les départements sont trop petits et par conséquent trop nombreux ; pour fonder les Etats-Unis français on devra donc commencer par grouper les départements par trois, par quatre, par cinq, suivant les circonstances, de manière à n'avoir plus qu'environ vingt grands départements, qu'on pourra appeler provinces, généralités, Etats, comme on voudra.

Est-ce donc une si grande révolution que d'abroger le décret du 26 février 1790 qui a divisé le royaume en départements ?

Remarquez le bien, républicains de 1848, c'est un décret royal de Louis XVI qui a constitué les départements, ce n'est pas la République.

Et pourquoi la royauté n'a-t-elle pas mis son veto à cette division par petits départements ? Diviser pour régner. Plus le département est petit, plus le pouvoir central est puissant et irrésistible.

Parcourez les cahiers de 1789. Aucun baillage, aucune sénéchaussée, aucune ville, aucune province, n'avait demandé l'institution des départements ; tout au contraire, on avait partout demandé les libertés provinciales et par conséquent la conservation des provinces.

« Au lieu de se rapprocher de l'ancienne répartition de la France par généralités, qui paraissait la plus simple et la mieux adaptée au génie et au goût de la population » qu'un législateur doit consulter, on a coupé la France comme un morceau de drap en quatre-vingts et quelques pièces pour en faire quatre-vingts et quelques départements. » (Discours de Puy-Vallée à l'Assemblée nationale, 5 novembre 1789.)

L'Assemblée nationale n'a cependant pas institué les préfets. Les départements auraient dû se gouverner eux-mêmes. Mais la chose fut impossible, précisément en raison de l'existence des territoires arbitrairement coupés dans le drap.

Cette malheureuse division départementale était accomplie quand à la royauté succéda la République.

La République, placée par la guerre sous le régime de la dictature, n'avait pas pour le moment à remanier la distribution territoriale de la France, et quand Bonaparte s'empara du pouvoir, il n'eut qu'à renvoyer un préfet dans chaque département pour rester maître et convertir tous les citoyens en sujets.

Dans la présente conflagration entre Versailles et Paris, nous voyons lutter deux systèmes impossibles. D'un côté, l'unité, responsable de tous les coups de force, de toutes les oppressions ; de l'autre, un communalisme inexplicable, doublé d'un socialisme inexplicable.

Notre espoir, notre conviction, c'est que la transaction sera dictée par la raison historique elle-même.

Ni omnipotence de l'Etat, ni omnipotence de la Commune.

Suppression des préfets et des petits départements.

Organisation de grands départements, dotés d'Assemblées locales, comme les Etats-Unis d'Amérique ou les Cantons suisses, et reliés comme eux par le pacte indissoluble de liberté, de dignité, de patriotisme, qui s'appelle confédération républicaine. (Siècle.)

COMLOT BONAPARTISTE

L'affaire de la Guillotière n'est point l'œuvre de la Commune de Paris mais bien des Bonapartes.

Nous savons, de source certaine, que des agents se sont présentés, au nom de la Commune, aux Comités républicains de Lyon. Renseignements pris ces agents mystérieux se sont trouvés des imposteurs.

Deux cassettes pleines d'or ont été envoyées à Lyon par le Bonaparte, dit Craind-Plom, qui pourtant n'est pas prodigue. Des enfants ont reçu de l'argent pour élever des barricades. Un des insurgés, grièvement blessé, disait à l'hôpital : est-il possible de se faire tuer pour quarante francs. Une enquête sérieuse fera connaître, sans doute, toute cette affaire dont les fils sont entre les mains des Chenapans Bonapartistes réfugiés à Genève.

Chronique locale

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Sauf dans le Nord où il y a ballottage, partout les candidats de l'alliance Républicaine sont élus.

Aucun des candidats MARGUILLIERS CONSERVATEURS-LIBÉRAUX-CLÉRICAUX-MONARCHIQUES n'a encore passé.

Section du Centre.

Brison,	315	Coste,	300
Gerbay,	303	Coutaret,	297

(Élus).

Fenouillet,	163	Hérial,	150
Auclair,	153	Cherpin,	136

Faubourg-Clermont.

Desbas,	406	Andiffred,	396
Thiboulet,	399	Pizet,	355
Critot,	396		

(Élus).

Lacour,	20	Dumont,	19
Troncy,	14	Beaujeu,	17

Section des Planches.

Devillaine,	184	Raffin Alexandre,	180
Colombat-Samuel,	179		

(Élus).

Raffin Félix,	16	Angagneur,	11
Bertrand,	16		

Faubourg-Mulsant.

Chassignolles,	233	Ayelle,	219
Deville,	220		

(Élus).

Peillon,	101	Verrière,	86
Point,	88		

Est.

Magnin,	274	Denis,	243
Pavy,	248	Perraud,	242

(Élus).

Miraud,	202	Boullier,	188
Guilloud,	190	Vigaud,	179

Mid.

Cancalon Amand,	266	Michalon,	262
Thiodet,	264	Damon,	260

(Élus).

Chassin,	95	Bouzy,	76
Vindrier,	95	Gartiser,	84

Nord.

Beauchamp,	193	Pouilloux,	199
Fillion,	203	Boussand Marcel,	195
Pothier,	185	Servajean,	205
Robelin,	195	Steimbrenner,	189

(Ballottage).

N. B. — Nous devons rappeler que MM. Lacour, Beaujeu, Cherpin, Guilloud, Bouzy, avaient formellement refusé toute candidature.

Elections du 30 avril

Nous aurons la générosité de ne pas faire étalage de la joie bien naturelle que nous cause notre victoire du 30 avril : Il est cependant un homme dont nous ne passerons pas la défaite sous silence ; parce que cette défaite, est leçon qui ne doit être perdue pour personne :

Tout le monde sait, à Roanne, quelle a été pendant de longues années l'influence de M. Boullier : Jusqu'à un certain point, cette influence s'expliquait M. Boullier est l'auteur, et le seul auteur de sa fortune et de sa notoriété dans le pays. Il a des qualités sérieuses que nous ne saurions lui contester ; une grande connaissance des questions administratives ; une certaine ténacité qui, bien entendue, peut devenir un mérite réel, surtout dans le temps où nous vivons : Beaucoup de personnes reconnaissent à l'ancien administrateur de la ville de Roanne un caractère assez serviable, malgré une apparence de raideur ; on le dit assez disposé à rendre service et à donner de bons conseils : Particulièrement, pour le quartier de l'Est, il est incontestable que M. Boullier n'a rien négligé pour conserver les sympathies qui lui étaient depuis longtemps acquises et en acquérir de nouvelles :

Et cependant M. Boullier a vu, en un jour, s'écrouler un échafaudage péniblement élevé après plus de trente ans de travail et de relations amicales : Tout à conspiré, tout à coup, contre lui ; ses amis lui ont fait défaut ; ses rivaux l'ont écrasé ; l'échec, que nous lui préparions depuis un an, est arrivé ; nous y avons contribué, et nous nous en faisons honneur ; parce que cet échec était mérité et parce qu'il est loyal.

Il en est des maires comme des députés : Beaucoup de ces Messieurs croient pou-

voir compter sur l'éternelle reconnaissance de leur pays, parce que, naturellement obligés ou aimables dans un but intéressé, ils rendent quelques petits services, donnent à l'un une fontaine, à l'autre un bec de gaz, à un troisième un bureau de tabac ; à un autre enfin un gagne pain : Il est certain que c'est un moyen de se faire vite une popularité ; mais ce n'est qu'une popularité de cancan et de mauvais aloi, si à côté de ces actes individuels, on ne rend pas de services qui intéressent toute la population : M. Boullier appartient au type que nous signalons ; il a été comme maire ce que M. Dechastelus était comme député : L'un et l'autre se dérangeaient, sans se faire prier, pour tirer d'embarras une personne qu'ils connaissaient :

Mais ce qu'ils donnaient d'une main, ils le reprenaient vingt fois de l'autre par leur conduite politique :

M. Boullier, par exemple, pour plaire à son quartier, l'inondait de lumière ; mais, en revanche, il grevait la ville d'un million pour plaire aux curés, aux bigots et aux dévotés et pour faire un palais toujours inachevé ; et ce million sera, bien entendu, payé par ce quartier, comme par les autres : Et comme la section de l'Est compte peut-être 700 électeurs, et que l'ancien administrateur de Roanne n'a pu faire le bonheur individuel de 350 personnes, il en résulte que le concert des malédictions a fini par étouffer la bonne réputation que M. Boullier devait à quelques services bien placés :

En politique, M. Boullier a raisonné aussi mal qu'en administration :

Dans des questions peu importantes, il ne craignait pas d'affecter une allure indépendante et quelquefois hostile à l'administration : Aux élections de 1869, l'illusion fut telle que l'on crut avoir un maire libéral : Mais quel revirement, lorsqu'il s'agissait de faire une déclaration appelée à peser d'un certain poids et à avoir quelque autorité près du chef de l'Etat : Qui n'a lu ces honteuses protestations d'inaltérable dévouement à la personne de l'empereur ? Qui ne se rappelle encore ces concessions fâcheuses faites au parti réactionnaire ?

Il y a vingt ans, la conduite de M. Boullier eut été habile.

A cette époque, on n'était pas familiarisé avec la vie politique, on discutait peu, on critiquait encore moins : Il n'y avait alors ni journaux ni réunions : Tout ce qui était adversaire était surveillé de si près, qu'un propos malveillant devenait en 48 heures dossier entre les mains du juge d'instruction : Aujourd'hui, la conduite de M. Boullier devient impolitique et maladroite :

On a appris à calculer, à discuter et à critiquer : Dites à une personne que vous croirez être ignorant des affaires de la ville :

« Ah ! M. Boullier, c'est un bien brave homme ! Voilà dix ans que nous manquons d'eau dans notre quartier ; nous avons été le trouver : Vite ! il nous fait mettre une fontaine ! »

« Et vous verrez si l'on ne vous répond pas : »

« Brave homme tant que vous voudrez ! Cela n'empêche pas qu'avec son Hôtel-de-Ville et ses Eglises ; il nous a mangé un million : Elle nous coute cher votre fontaine ! »

Causez politique, et vous aurez une réponse analogue :

M. Boullier a succombé comme succomberont tous les hommes de l'empire ; il a été tué par la discussion :

Il a vécu vingt ans sur la propagande de ses amis et l'ignorance d'une majorité alors crédule ; le jour s'est produit ; la majorité a fait volte-face, et M. Boullier se retrouve seul avec une poignée de mécontents que tout le monde repousse :

L'ancien administrateur de Roanne est, sans doute, convaincu qu'il est victime d'une fatale méprise et d'une coterie. Erreur ! Il n'est victime que de lui-même : Pour le combattre et le renvoyer de l'Hôtel-de-Ville, une chose a suffi :

Parler de lui, en parler beaucoup et dire toujours la vérité :

Et il en sera de même, toutes les fois qu'un homme, dans la vie publique, manquera de franchise, toutes les fois qu'il comptera sur une coterie, au lieu de s'appuyer sur la population ; toutes les fois qu'il agira mystérieusement et fuira le grand jour de la critique et de la discussion.

Nous n'insistons pas ; tout le monde comprend maintenant la vraie signification de l'échec de M. Boullier.

On comprend aussi pourquoi nous attachons tant d'importance au droit de réunion et à la liberté de la presse : C'est que par là nous payons chacun selon ses œuvres et que si nous nous trompons une fois, nous prenons nos mesures pour corriger notre première méprise.

C'est le seul moyen d'arriver, en peu de temps, à composer une bonne administration.

Em. CRITTOT.

IL NOUS FAUT UNE EMEUTE

Nous signalons au public les manœuvres de certains réactionnaires. Ces MM. ne peuvent digérer leur défaite, et penser, sans fureur que les élections du 30 avril ont donné à la République qu'ils essaient en vain de renverser, une force nouvelle.

Comprenant très bien, que quelques scènes de désordre, seraient favorables à leur cause, ils répondent partout le bruit qu'il y aura incessamment

ment une émeute dans notre ville ; ils en fixent même le jour, ce sera dimanche, ce sera lundi. Si ces sottises n'effrayaient pas, les personnes indifférentes et timorées, si elles n'avaient pas pour effet de jeter le discrédit sur les républicains, à un moment où il importe qu'on sache la vérité sur eux, nous nous contenterions de hausser les épaules et de laisser dire. Mais comme on s'en fait une arme contre la République, nous n'hésitons pas à mettre nos lecteurs en garde contre ces bruits malveillants, que certains amis de l'ordre répandent charitativement.

Nous ne sommes pas seuls du reste, à nous émoouvoir de ces calomnies ; cette semaine MM. Pizet et Raffin adjoints de la ville, qui jouissent de toutes les sympathies du parti républicain radical, sont allés trouver M. le procureur de la République, et lui ont tenu à peu près ce langage : Des bruits malveillants sont répandus dans le but de discréditer les républicains, ou leur prétention de faire une émeute, ces bruits sont faux, nous vous prions de faire une enquête, pour en découvrir les auteurs. Et comme M. le procureur, demandait à ces MM. s'ils désiraient une enquête officielle ou officieuse MM. Pizet et Raffin ont répondu, nous ne désirons pas de poursuites, les républicains ne veulent pas se venger, mais dans l'intérêt de l'ordre, nous demandons simplement qu'il soit mis un terme à des bruits qui troublent la tranquillité publique, et tendent à déconsidérer des hommes honnêtes.

M. Marion prétend que le *Courrier de Roanne*, a calomnié les amis de l'ordre en articulant qu'ils avaient fait alliance avec M. Bonnichon. Ce démenti pour être carré ne prouve rien. Nous répondrons à M. Marion par la déclaration suivante :

Nous offrons d'établir devant un jury composé de cinq membres, que vos amis politiques ont avoué avoir fait alliance avec M. Bonnichon. Acceptez-vous le débat ? Si nous faisons cette preuve, vous serez condamnés à verser à la Caisse des écoles 400 francs. Si nous ne la faisons pas, nous remettrons pareille somme à l'établissement de bienfaisance que vous désignerez.

Le jury sera composé de deux personnes choisies par vous, deux choisies par nous. Elles devront nommer leur président.

H. AUDIFFRED.

Les nouvelles qui nous arrivent des campagnes sont bonnes. Dans un grand nombre de communes, la liste démocratique a battu la liste des curés. C'est d'un bon augure ; les paysans commencent enfin à comprendre qu'en votant *oui*, ils ont amené la guerre avec la Prusse, et qu'en votant pour les candidats de MM. les curés et les réactionnaires, ils ont amené la *guerre civile*, que tous les hommes de cœur déplorent.

A St-Marcel-de-Felines, à St-Paul-de-Vézoulin, à St-Symphorien-de-Lay, à St-Germain-Laval, à Neulize, à St-André-d'Apehon, à Riorges, au Coteau, les candidats de la démocratie ont eu un plein succès.

La Commission d'enseignement a présenté à la dernière séance du conseil municipal de Roanne, dont les pouvoirs ont expirés le 30 avril, un rapport dont nous croyons devoir reproduire la dernière partie.

En terminant, votre Commission doit nous soumettre deux observations auxquelles elle attache une très-grande importance.

1° Prise au dépourvu, elle a été obligée d'installer les écoles des deux faubourgs, dans des maisons particulières. A aucun point de vue ces locaux ne peuvent convenir : ils sont bas, trop petits, et par suite insalubres. Ces inconvénients sensibles pendant l'hiver seront plus grands pendant l'été. Votre Commission estime qu'il a lieu de faire construire immédiatement des écoles. La ville possède des terrains, et les frais à faire ne seront pas considérables, si l'on veut simplement établir des salles de classes.

2° Observation :

Lorsque vous êtes entré au conseil, le budget de l'instruction atteignait simplement le chiffre de 20,000 francs. A l'aide de réductions faites sur des dépenses d'une utilité contestable, vous avez pu le porter à 36,000 francs. Et cette augmentation a été à peu près toute entière en faveur de l'enseignement primaire.

Votre Commission n'hésite pas à vous dire qu'avec une somme aussi minime, il est impossible d'organiser convenablement l'enseignement dans une ville de vingt mille âmes ; et cependant on ne saurait contester aujourd'hui que l'instruction soit le premier besoin d'un peuple.

Les membres de la Commission d'enseignement.

Les amis et connaissances de M. Claudius VISEYRIAS, caporal-fourrier dans la garde mobile de la Loire, mort au combat de Beaune-la-Rolande, le 28 novembre 1870, à l'âge de 21 ans, qui n'aurait pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister au service funèbre qui sera célébré en son honneur dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, demain lundi, 8 mai courant à 8 heures du matin.

Le jeudi saint.

O Christ, éveille-toi ! Sors un instant de ce sépulcre où te cachèrent tes amis. Toi, le grand martyr, viens voir ce qu'on a fait de ta loi, ce que l'on a fait de toi-même. Jésus, toi qui chassas les vendeurs du Temple, viens voir ce que font encore ces vendeurs. Tu aimas jusqu'à en mourir, les pauvres, les faibles, les abandonnés de ce monde. L'amour de l'humanité brûlait ta tête et enflammait ton cœur.

Tu te levais, tu quittas ta viesolitaire, — tu te dressas devant les puissants en leur criant :

« Dieu seul est Dieu ! Et tous les hommes sont frères ! L'esclave est votre frère, le pauvre est votre frère ! Donnez à ceux qui ont faim et soif Ouvrez la main qui soutient, donnez l'or qui console. Travaillez : le travail est la loi de l'humanité ! Aimez : l'amour sera votre rédemption. »

Lève-toi, Christ ! Viens voir ce qu'ils ont fait de toi. Je t'aime, grand supplicié ; avec ton front saignant, tes plaies sanglantes encore, ton côté toujours ouvert. Viens, mais cache ces plaies sous ton suaire. Eux, les prêtres de toi, ne te reconnaîtraient pas : tu n'a pas d'or à leur donner.

Voici ce qu'ils appellent un temple. A certains jours, à certaines heures, tous s'y réunissent. On y parle de toi, de tes vertus, de ta pauvreté ; — mais le bassin qu'eteur couvre vite cette voix, arrachant l'obole du pauvre, l'anneau aminci de la veuve.

Dans ton temple, tout est coté, depuis la chaise refusée à qui n'a pas le dernier nécessaire au pain du jour, jusqu'à la messe qui perpète ton sacrifice.

Aujourd'hui, c'est le grand anniversaire de ton dernier repas en ce monde ; — cette « Cène », où tu fus si triste. car le traître allait te livrer. Tu rompis le pain, tu fis circuler la coupe, tu leur dis de le faire en ton nom désormais, afin que cette communion des croyants fût l'initiation à la grande loi fraternelle.

Sors de ton sépulcre et viens voir cette communion des croyants. La foule se presse en habits de fête ; un seul est flamboyant d'or et de lumières.

Comment te découvrir sous tant de luxe, pauvre Jésus ? Comment songer à ta tristesse, au frissonnement de ta chair si près de ton supplice ?

On s'agenouille, on chuchote, on s'étudie mutuellement, on fait des remarques profondes sur la toilette du jour, on critique un chapeau, un pouff, on se relève en traçant avec distraction le signe chrétien, on va sortir, mais on s'arrête, car les bassins de cuivre tintent et rappellent que ces tentures, ces bougies, ces fleurs, ces vases, sont offrande toujours épiée par le regard oblique du quémendeur.

Et voilà le Jeudi-Saint, le grand anniversaire célébré dans les villes chrétiennes.

Va dans ta grotte de Bethsémani, ô Christ, va suer le sang et l'eau de ton agonie.

La terre boira ce sang et cette eau, et ceux qui rappellent ta divine désespérance feront de ton Temple une boutique à gros sous.

Non, non, ne sors pas de ton sépulcre ! Couché-toi dans ton suaire et crie à Dieu ton abandon. Je te baise les pieds, grand supplicié, mais je ne veux pas t'éveiller dans la mort ; car à ta maison n'est pas une maison, de prières, c'est une caverne de voleurs. »

MISS NORF.

Le meeting de Chicago.

(Extrait du *Moultre universel*)

Le 1<sup>er</sup> mars, à l'heure où les bandes du kaiser Guillaume souillaient la grande métropole du progrès, une cérémonie grandiose entre toutes s'accomplissait à 1,700 lieux de Paris à Chicago, l'une de ces merveilleuses cités en quelque sorte improvisées par la liberté sur le sol des Etats-Unis d'Amérique.

Disons, en passant, que Chicago, sortie des marécages du lac Michigan, en 1834 compte aujourd'hui 350,000 habitants, et rivalise avec New-York et Philadelphie, qu'elle dépassera bientôt comme importance commerciale et industrielle ; mais la réglementation officielle n'a point passé par là.

Voici, d'après une correspondance privée, le compte rendu du meeting de Chicago :

« Déjà l'opinion publique aux Etats-Unis, dans toutes les classes de la société, même parmi les Allemands, avait été douloureusement impressionnée par la poursuite de la guerre après Sedan et par les horreurs du siège de Paris.

« Mais quand le télégraphe transatlantique nous apporta les conditions éraçant du traité de paix dicté par Bismark, l'indignation ne connut plus de bornes. La presse, sans exception de nuance politique ni de langue, se fit l'écho du sentiment général, et de nombreux meetings se tinrent dans toutes les villes, où l'abus de la force fut blâmé de la façon la plus énergique par les orateurs populaires.

« Ici surtout (à Chicago), où la colonie franco-canadienne compte de 25 à 30,000 membres (dont 8,000 environ originaires de France), l'impression de stupeur et de colère fut profonde, et un meeting monstrueux, auquel furent invités tous les amis de la justice et de la liberté, à quelque nationalité qu'ils appartenissent, fut organisé par les soins des deux loges maçonniques françaises pour le 1<sup>er</sup> mars, jour de l'entrée des Prussiens à Paris.

« Les quelques jours de beau temps qui, à cette époque de l'année, précèdent la troisième série du terrible hiver de notre pays, favorisant cette démonstration, on établit en plain air, sur le rivage du beau lac Michigan, en face Michigan-Avenue, une immense estrade destinée aux orateurs, aux autorités et à la presse, et ornée de pavillons américains, français, italiens, anglais et allemand. Au milieu même de l'estrade, au-dessus du bureau, une aigle américaine, colossale, les ailes déployées, tenant dans ses serres une large banderolle avec cette devise : *Liberty* !

« A cinq heures et demie de l'après-midi, le cortège composé de 15 à 20,000 hommes au moins, et formé de cinq divisions ayant chacun son marshal à cheval et son corps de musique, s'ébranla de la place de City Aal, bannière déployée, aux acclamations d'une foule immense dont les hurrahs étouffaient les accents de la *Marseillaise* et du *Hail Columbia* !

« La procession traversa ainsi la plus riche partie de la ville, escortée par plusieurs milliers de porteurs, ce qui ajoutait encore au caractère imposant de cette cérémonie.

« En tête de la première division marchait le doyen de la colonie française, M. Georges de Leynes, vénérable de la loge de l'Amitié, et président de la société française de bienfaisance, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans.

« Toutes les têtes se découvraient devant ce courageux vieillard, universellement respecté ici et dont l'émotion était visible.

« On déboucha enfin sur la magnifique avenue qui borde le lac et dont presque toutes les maisons, résidences des riches séjournants de la cité, étaient ornées de lanternes vénitienes et de drapeaux américains et français.

« On n'en continue pas moins sa marche en avant entre deux haies de curieux sympathiques et aux cris de : *Vive la République* !

« Enfin les têtes des deux colonnes se touchent presque : — Que va-t-il arriver ? Une collision, sans doute.

« Il y eut alors un moment de silence solennel que, pour ma part, je n'oublierai jamais.

« Deux cent mille poitrines, manifestants et assistants retenant leur souffle, le bruit des vagues du lac se brisant sur le rivage, seul perceptible ; puis tout à coup, des rangs de ce qu'on avait pu croire une manifestation hostile l'immortelle *Marseillaise*, éclatant de dix fantômes en même temps que sortait de toutes les bouches le cri : *Vive la République* ! *Vive la France* ! — auquel répondit celui de : *Vive l'Allemagne* ! — ce fut une de ces scènes inénarrables dont le souvenir restera éternellement dans l'esprit de ceux qui ont eu le bonheur de la contempler.

« Les musiques et les vivats ayant cessé, à grand peine contenus par les invitations au silence des marshals, l'honorable M. Kaddisch, doyen de la colonie allemande de Chicago, s'avança vers M. de Leynes, suivi de deux drapeaux allemands et français portant la cravate aux couleurs américaines, et s'exprima ainsi en anglais :

« Frères,

« Quand la force brutale au service de la tyrannie écrase le droit, enchaîne la liberté sur un point quelconque du globe, il est bon que, sur un autre point, mieux favorisé, le droit proteste, que la liberté crie vengeance, que l'idée s'affirme plus haut que jamais. (Hurrahs prolongés.)

« C'est pourquoi, nous, vos frères d'Allemagne, comme vous, citoyens de la République universelle, et comme vous vaincus aujourd'hui par l'insolente victoire d'un despote sanguinaire, nous avons voulu venir vous saluer ici, au nom de la liberté et de la fraternité humaine !

« Oui, je le répète, et je ne suis en cela que l'écho de tous les hommes libres d'Allemagne établis dans cette glorieuse République, il n'y a ici aujourd'hui que des vaincus de la grande idée, qui bientôt, malgré les rois et les empereurs, malgré les diplomates et les courtisans malgré les canons krupp et les fusils Chassepots, sortira triomphante et fécondée par le sang des martyrs.

« En ce moment, les ravageurs au service de l'infame Bismark et de son maître occupent en vainqueurs la ville sainte entre toutes, le berceau de l'émancipation humaine, le foyer de la Révolution. Ces hommes, nés sous la même latitude que nous, parlant la même langue, mais lâches exécuteurs des ordres barbares d'un despote, nous les déclarons ici solennellement à la face du ciel et de la terre, et au nom de l'Allemagne libre, nous les répudions, nous ne les connaissons pas. Entre eux et nous, il ne saurait avoir rien de commun, car ils sont esclaves, et nous sommes libres ! (Hurrahs prolongés.)

« Pour nous, comme pour vous, frères de France, il n'y a ni frontière ni nationalité.

« Nous abjurons toutes ces fictions inventées par les rois et les prêtres afin de diviser les hommes et de les opprimer.

« Un vrai républicain n'a pas de patrie, — ou plutôt sa patrie, c'est le monde entier, partout où il y a des hommes. C'est-à-dire des égaux, des frères. Il ne renie que les tyrans et ceux qui les aident dans l'accomplissement de leurs crimes.

« De ceux-là, il n'en est pas un seul dans cette immense assemblée. (De toutes parts : Non ! non !)

« Non. Et c'est pourquoi, nous grandissant au-dessus des épreuves du présent et élevant nos cœurs vers cet idéal d'aujourd'hui qui sera une réalité demain, nous allons confondre nos rangs avec les vôtres, frères de France, frères de tous pays, au nom de la République universelle.

« A ce moment, les deux doyens d'âge s'embrassant avec effusion, les drapeaux s'agitent, les musiques, toutes ensemble comme par une entente magique, entonnent la *Marseillaise*, tandis que Français, Allemands, Irlandais, Italiens, Américains, etc., confondus dans un même sentiment, font retentir l'air des : *Mort au tyran ! Vive la République* ! proférés dans toutes les langues.

« Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure que le bureau (tant constitué, plusieurs orateurs prirent tour à tour la parole et proposèrent des résolutions, toutes votées par acclamations, entre autres celle-ci :

« Résolu. — Qu'une adresse soit rédigée par un comité ultérieurement nommé, dans le but de protester des sentiments de sympathie fraternelle du meeting cosmopolite de Chicago pour la France républicaine, et de la profonde horreur que lui inspirent les infamies du soi-disant empereur d'Allemagne.

« Résolu. — Que sous le nom de ligne républicaine cosmopolite, tous les amis de la liberté se groupent à Chicago d'abord, puis dans chaque ville de l'Union, à l'effet : 1° de discuter en séances publiques les différents problèmes dont la solution importe au triomphe pratique de l'idée républicaine ;

« 2° De constituer des fonds de secours aux victimes du despotisme et d'organiser, sur la plus large échelle possible, la propagande des principes qui seuls peuvent assurer le bien être général et matériel de l'humanité.

« Cette dernière résolution est à peine votée, qu'un grand nombre de citoyens, dont beaucoup de riches Américains, montent sur l'estrade et souscrivent sur-le-champ un premier fonds d'organisation montant à la somme d'environ 25,000 dollars.

« L'idée fera son chemin.

« Ce n'est qu'après minuit que la manifestation reprit la route de l'Hôtel-de-Ville. Français, Allemands, Américains, bras dessus, bras dessous, un nombre d'au moins 60,000 hommes, tous rayonnants de l'idée sublime de fraternité qu'ils venaient d'affirmer si éloquentement, traversèrent de nouveau les belles et larges rues qui conduisent au palais municipal, et là, après une chaleureuse allocution du maire, l'honorable John D. Rice, qui n'avait pu se rendre à l'Assemblée, on se sépara aux cris de : *Vive la République* !

« Je ne sais si vous serez de mon avis, mais je pense que la manifestation républicaine cosmopolite de Chicago est digne de tenir au moins autant de place dans l'histoire que l'entrée plus ou moins triomphale de l'armée Bismarkienne dans Paris. »

MERCURIALE	Lapalisse	Roanne.
	Jeu. 4	Vend. 14
Froment, 1 <sup>re</sup> q. d. dée.	5 40	5 00
Froment, 2 <sup>e</sup> qualité.	5 30	4 90
Froment, 3 <sup>e</sup> qualité.	5 25	4 70
Seigle, 1 <sup>re</sup> qualité.	3 40	3 60
Seigle, 2 <sup>e</sup> qualité.	3 30	3 50
Seigle, 3 <sup>e</sup> qualité.	3 25	3 40
Orge, double décal.	3 50	2 60
Avoine.	2 50	2 50
Haricots.	7 00	6 00
Farine, 1 <sup>re</sup> qté. 125 k.	62 »	60 00
Farine, 2 <sup>me</sup> qualité.	59 »	57 00
Farine, 3 <sup>e</sup> q. bariolée	»	54 »
Pain blanc, le kil.	0 45	0 42
Pain bis.	0 40	0 37
Pain de ménage.	» 35	0 32
Foin, les 100 kil.	22 »	15 00
Paille.	11 »	7 00
Oeufs, la douzaine.	0 60	
Beurre, les 500 gr.	1 15	

# IMPRIMERIE MARION ET VIGNAL

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

## A ROANNE

# LISTES DE CANDIDATS

AUX

## CONSEILS MUNICIPAUX

Les élections municipales devant avoir lieu le 30 avril, nous prévenons les personnes qui auraient à faire imprimer des listes de candidats, qu'elles pourront leur être expédiées franco le jour même de la réception de la commande, aux prix suivants :

300 et au dessous . . . . .	4 fr.	2000 . . . . .	14 fr.
500 . . . . .	5 »	Les mille en plus . . . . .	5 »
1000 . . . . .	8 »		

Les commandes devront être accompagnées du montant en bon de poste ou timbres-poste.

Nos clients ne sont pas astreints à cette formalité.

**LES MENSONGES DE L'IMPIÉTÉ**, par A. DEVOILLE, joli vol. in-18, chez L. BECOULET, éditeur de l'Union Catholique, rue Mercière, 47, à Lyon.  
Prix, par la poste. . . . . 1 f. 80

Tout homme sensé qui voudra remonter aux premières causes des malheurs de la patrie, les trouvera dans l'irréligion d'abord, puis dans le sensualisme qui est la conséquence directe de cette irréligion. La France, sous des apparences de prospérité, cachait des plaies profondes que la dernière Révolution a mises à nu : on peut dire en ce sens qu'elle a été une véritable révélation.  
Un écrivain distingué, dont les ouvrages sont justement populaires, et qui présente la vérité sous une forme dramatique et saisissante, M. Devoille, vient d'enrichir la Bibliothèque de l'Union Catholique (1), d'un ouvrage remarquable où se trouve en quelque sorte le résumé de ses publications précédentes. Les Mensonges de l'Impiété sont un livre plein d'actualité ; car en indiquant la somme des maux dont nous gémissons, il en indique le remède.

Il expose, il réfute avec beaucoup de logique et d'éloquence les erreurs sur Dieu, sur l'homme et sur la société qui ont cours aujourd'hui dans le monde, et qui tendent toujours, mais en France plus qu'ailleurs, à se réaliser en action, à se traduire à coup de fusils sur la place publique. A. R.

**Aimanech de l'Union Catholique pour 1871, 0 f. 15**

(1) Qui forme déjà plus de dix volumes, tels que *La vertu en pratique*, 5<sup>me</sup> édition, *Les Passions*, etc.

Etude de M<sup>e</sup> LARUE, notaire au Coteau (Loire).  
**VENTE**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
d'une

**MAISON DE CAMPAGNE**  
Située à Saint-Martin-de-Boisy (près Roanne)

Cette vente aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> LARUE, notaire au Coteau, le dimanche 16 avril, à dix heures du matin.  
Pour les renseignements, s'adresser chez M<sup>e</sup> LARUE, dépositaire du cahier des charges ; et, pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. PRÉFOL, jardinier à Saint-Martin-de-Boisy. 3-1 80

### A Louer de Suite

Vastes Bâtimens, Magasins, Appartemens, Remises, Ecuries, Caves, Greniers et Jardin.

Situés Petite rue des Tanneries  
S'adresser au sieur GUILLERMET, même rue, ou à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> DELORME, rue Bourgneuf, à Roanne. 51

### GOUDRON EN LIQUEUR

de DESHAYES, pharmacien à VENDOME  
QUALITÉ SUPÉRIEURE. — RÉDUCTION DE PRIX.  
Le flacon, 1 fr. 60; le 1/2 flacon, 1 fr.

**MAUX DE DENTS**  
Guérison instantanée et plombage par le Baume sédatif Chantard.  
Prix : 1 fr. 50.  
Dépôt à Roanne, chez M. GARNIER, pharmacien. 789

Pour tout ce qui doit être signé,  
Le gérant, V. CARTAY.  
Roanne, imprimerie Marion et Vignal.

### A VENDRE PAR LICITATION

**LE MOULIN DE BRAVARD**  
et plusieurs immeubles  
Situés à Sail-sous-Couzan, près Boën  
**LE SAMEDI 21 MAI 1871**  
à midi

Devant le tribunal civil de Montbrison.

Ce moulin est construit en pierres, briques, et moellons, il a trois étages, quatre paires de meules mues par l'eau, une bluterie, monte sacs, roues hydrauliques, agrès divers, servant à l'exploitation dudit moulin, vastes hangars, maison d'habitation, jardin, écurie, remises, prés arrosés par le Lignon, le tout d'une contenance de trois hectares environ.  
Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BOURNAT, avoué, à Montbrison.

### A VENDRE

Avoines, Foins et Pailles  
S'adresser à M. GRIVOLAT  
Magasin Limousin, à Roanne. 861

### PRIME GRATUITE

Tout abonné d'un an a droit au **GUIDE DU RENTIER ET DU CAPITALISTE** formant un fort volume, indique le moyen pratique d'augmenter son capital et ses revenus sans courir de risques; contient tous les renseignements utiles aux capitalistes, indispensables surtout aux personnes possédant des Rentes françaises, italiennes, Chemins français, Canal de Suez, Crédit foncier, ville de Paris, valeurs sur lesquelles il est donné des détails précieux à consulter dans la crise que nous traversons.  
ABONNEMENTS : Un an 10 fr. — 6 mois 5 fr.  
BUREAUX : Rue du Rhône, 32 — à Genève.  
Envoyer un mandat postal à l'ordre du Directeur. 53

### AVIS

Le sieur **CHASSIN**, musicien et coiffeur au Coteau, a l'honneur d'informer le public, que depuis plus de 20 ans, il s'occupe de l'organisation des fêtes publiques et de Sociétés étant en rapport avec plusieurs Sociétés des départements, il peut, étant prévenu 24 heures à l'avance, fournir 25 ou 30 musiciens au besoin.  
Les personnes, qui voudront bien l'honorer de leur confiance, peuvent être assurées qu'il fera tous ses efforts pour justifier leur confiance. 45